|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Nouveau-Brunswick | 54e | 2e  | Discours sur le budget | 11-04-2000 | Elvy Robichaud | Ministre de l’Éducation | PC |

*\*(Ce discours est bilingue et en deux versions : pour obtenir la traduction d’un passage, se référer à la version traduite du discours)*

**Ministère de l’Éducation**

**L’hon. E. Robichaud** : Merci.

(Exclamations.)

**L’hon. E. Robichaud** : Je le sais, je le sais, Bernard. Ça me fait chaud au cœur d’avoir un tel accueil des gens de l’opposition et des gens de ce côté-ci de la Chambre.

Je prends la parole à la Chambre aujourd’hui pour présenter les prévisions de fonctionnement du ministère de l’Éducation pour l’année financière 2000-2001.

Je tiens tout d’abord à remercier le premier ministre et mes collègues de leur appui grâce auquel le ministère de l’Éducation a été désigné comme une priorité du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Le budget indique clairement et sans ambiguïté que l’éducation est un investissement dans l’avenir et que le gouvernement actuel maintiendra cet engagement.

À l’aube du nouveau millénaire, le moment est venu de prendre un nouveau départ. Nous allons de l’avant en prenant des mesures visant à assurer que nos étudiantes et nos étudiants sont bien préparés à affronter un monde en évolution constante dans lequel il est essentiel de posséder des connaissances dans les domaines de la technologie, des sciences et des aptitudes à la vie quotidienne.

Notre objectif est de donner aux enfants et aux jeunes du Nouveau-Brunswick le maximum de possibilités d’acquérir une éducation enrichissante. L’avenir de notre province est entre les mains de nos jeunes. Nous devons nous assurer qu’ils sont bien préparés.

Aujourd’hui, les défis sont considérables. Notre gouvernement s’est engagé à gérer le Nouveau-Brunswick en pratiquant une gestion financière responsable. Il est vital pour nous d’améliorer la gestion de nos ressources, et pour se faire, nous devons établir des priorités et les respecter. En cours de route, nous devons mieux gérer. Par conséquent, nous sommes en présence de choix clairs en tant que parents, membres du personnel enseignant ou membres de la collectivité.

Les gens du Nouveau-Brunswick, comme partout ailleurs, font face à des décisions difficiles tous les jours. Le genre de collectivité que nous aurons et le style de vie que connaîtront nos enfants dans l’avenir découleront des décisions que nous prenons aujourd’hui. Nous voulons tous un meilleur avenir. Pour y arriver, nous devons établir des priorités, faire des choix clairs et avisés et mieux gérer.

Le budget à l’étude met un plus grand accent sur les priorités d’intérêt public que les gens du Nouveau-Brunswick ont déterminées et parmi lesquelles il y a les suivantes : des écoles saines, une structure d’administration décentralisée, l’amélioration du niveau d’alphabétisation pour les personnes de tout âge, l’amélioration de l’accessibilité à l’éducation postsecondaire et des possibilités d’apprentissage continu.

Je tiens à prendre un moment ou deux pour parler des fermetures d’écoles.

Le premier principe, c’est que nous respecterons les recommandations et le processus qui a déjà été mis en place. Dans cet ordre, j’approuve les recommandations que les commissions provinciales de l’éducation francophone et anglophone nous ont faites.

Notre gouvernement mettra en œuvre le processus recommandé par les commissions provinciales de l’éducation par rapport aux fermetures d’écoles. Ainsi, trois écoles qui devaient être fermées demeureront ouvertes. Il s’agit de l’école consolidée d’Alma, l’école élémentaire de Pennfield et l’école de Belledune.

Suivant la proposition de la commission provinciale de l’éducation francophone, les écoles suivantes fermeront leurs portes : l’école élémentaire Maillet et l’école Fernande Bédard, du district scolaire 3, et l’école Univers Jeunesse, du district scolaire 9.

Dans les districts scolaires anglophones, la commission provinciale de l’éducation a recommandé la fermeture de quatre écoles : l’école Latimore Lake, l’école Lakewood et l’école East Saint John, du district scolaire 8, et l’école de Taymouth, du district scolaire 18.

Ces écoles seront fermées en recommandation des commissions provinciales de l’éducation et des collectivités concernées. Afin de permettre l’achèvement des rénovations dans les écoles d’accueil, ces fermetures auront lieu graduellement. Une transition réussie veut dire que les élèves ne déménageront pas tant que tous les projets de construction et de rénovations ne seront pas terminés.

Grâce à des décisions judicieuses en matière de gestion, notre gouvernement s’est engagé à dépenser afin de donner les meilleurs services éducatifs possibles.

Les décisions relatives à la fermeture d’écoles ne sont pas faciles. Il est important de se rappeler que les bâtiments sont moins importants que les activités qui s’y déroulent. Notre gouvernement est convaincu que, grâce à une collaboration aux paliers de la collectivité et de la province, les installations scolaires seront gérées judicieusement dans le meilleur intérêt de tous.

Je profite également de l’occasion pour remercier les membres du Comité spécial de l’éducation pour leur dévouement en vue de définir un nouveau processus de gouverne. Je veux aussi remercier nos partenaires en éducation qui ont soumis des mémoires ou fait des présentations devant le comité. Voilà un bon exemple de l’engagement des gens du Nouveau-Brunswick envers l’amélioration de notre système d’éducation.

Notre gouvernement est convaincu qu’une plus grande participation des parents, du personnel enseignant et de la collectivité aux prises des décisions en matière d’éducation nous est nécessaire. En rétablissant une démarche coopérative et communautaire à l’égard de la gouverne en éducation, nous établirons une structure de gouverne qui répondra aux besoins locaux dans le contexte de normes provinciales.

Le Comité spécial de l’éducation aide à déterminer le meilleur plan d’action. Grâce à près de 200 mémoires et interventions de parents et de groupes communautaires, le rapport du Comité de l’éducation, qui devrait être présenté à la fin du mois, tiendra compte des désirs des gens du Nouveau-Brunswick quant aux prises de décisions en matière d’éducation.

Avec l’aide du public, notre objectif est de créer une structure de gouverne plus proche des gens, fonctionnelle et ayant l’obligation de rendre compte, qui rehaussera l’apprentissage, répondra aux besoins des élèves et des collectivités ainsi qu’aux attentes provinciales et respectera nos obligations constitutionnelles.

Les élections aux nouveaux conseils auront lieu en mai 2001, et la nouvelle structure sera en place au début de l’année scolaire, en septembre de la même année. Le cadre qui sera organisé tiendra compte des contraintes financières et démographiques que connaît une petite province comme le Nouveau-Brunswick.

As a former educator, I cannot emphasize enough the importance of literacy to the well-being and productivity of our people and to our province. Literacy is an essential key for New Brunswickers to operate in the new economy.

Literacy begins with parents, children’s first teachers, and continues throughout the public education system and beyond. In fact, research indicates that reading is one of the most complex and critical mental abilities learned by humans. The ability to read does not develop as naturally as learning to talk; it requires careful planning and instruction. Learning to read is further complicated by the fact that the same mix of teaching and materials does not work for every student. Our government is working to put in place the most effective means to address literacy issues. Our government will continue the process to enable all students to develop broad literacy abilities. All children require literacy to function productively and participate

fully in our increasingly sophisticated, technological, and information-based society.

Parents can help by readying their children for the school system. Reading to young children is one of the most valuable gifts that a parent or grandparent can give. A child with these experiences is better prepared for school. Studies show that when parents are involved in their children’s education, those children enjoy more success at school. Parents are frontline players in promoting learning.

Our government will also continue its support for community-based adult literacy programs. Adult volunteers and partners make a very important contribution to promoting literacy through our provincial libraries. We are committed to providing New Brunswickers with a province-wide library system that will play an essential role in helping our communities move into the new learning economy. For this reason, public library funding will be maintained at $9 456 000. By renewing our commitment to libraries, we are demonstrating our belief in their importance in the social fabric of New Brunswick.

I am very pleased that the New Brunswick library system has been added to education. It is a smart fit.

While speaking about literacy, I also wish to talk about providing the opportunity to our children to learn our second official language. We will stay the course in continuing to support French language training in the public school system. As a long-term investment, a bilingual population is better prepared for society that is increasingly global.

However, we are taking a fresh look at precisely how our children learn French. We are open to change within the context of maintaining a quality education system. At this time, I would like to confirm that the review of French second language programs will be completed at the end of June. Equally, our government if looking at the best way to provide quality English second language training in the Francophone system.

New Brunswick has been an officially bilingual province for 30 years and has offered French immersion education in the public school system for a number of years. In fact, French immersion began as a pilot project in Moncton during the 1969-70 school year. Our government is committed to a policy of bilingualism.

I wish to take the opportunity to speak about postsecondary education. It is imperative that postsecondary education is more accessible to New Brunswickers. As requested by New Brunswick universities and recommended in the Collette report, we are providing New Brunswick universities with a 2% funding increase each year for the next three years.

We are also making a commitment to a multi-year funding formula, which will allow universities to commit to long-range plans and help stabilize tuition costs for students. This will help ease the burden of high debt loads for university students.

I am also proud to announce that we are purchasing 10 new seats at Memorial University Medical School for New Brunswick students.

I am pleased that Connect NB has been added to the Department of Education. With an emphasis on rural communities, community access centres are examples of how innovation can respond to the changing needs of the 21st century. Giving New Brunswickers of all ages,

in many communities, affordable access to information through technology works to develop more informed, educated and employable citizens.

Through community access centres, Connect NB focuses on the complex task of working directly with communities and partners to sustain 222 access centres in our province. There are 130 English and 99 French centres, of which 155 are located in our public schools. Through this valuable partnership between governments, communities, and the private sector, we are helping our young people and adults use current information technologies to work together for educational and employment opportunities.

Along with the efforts of TeleEducation NB, New Brunswick can continue to promote and maintain a distance education network. TeleEd NB is a leader in providing educational opportunities. The virtual online campus, TeleCampus, has meant accessibility to lifelong learning on a global scale.

With these initiatives to provide educational opportunities in our communities through information technology, our government is working to ensure literacy is a reachable goal for New Brunswickers.

Le budget à l’étude comporte un financement d’immobilisations global de 34 millions de dollars pour améliorer les écoles du Nouveau-Brunswick, dont une tranche de 25 millions servira à assurer un milieu scolaire sécuritaire pour les enfants, le personnel enseignant, les autres membres du personnel et les bénévoles. Il s’agit du montant le plus élevé jamais consacré à rendre nos écoles sécuritaires et saines.

Notre gouvernement s’est engagé à faire en sorte que nos éducateurs et éducatrices ainsi que nos élèves travaillent et étudient dans des bâtiments sécuritaires et sains. Nous investissons dans nos installations scolaires publiques.

Chaque district fournit une liste annuelle de priorités qui est examinée en consultation avec le ministère. L’inspection des installations scolaires vise surtout l’amélioration du milieu à l’intérieur des écoles. Une gestion et une planification efficaces des locaux requis pour l’éducation sont effectuées pour faire face aux besoins à court et à long terme de chaque bâtiment scolaire du Nouveau-Brunswick en matière d’installations.

La stratégie de financement d’immobilisations visera l’amélioration et le renforcement des installations scolaires ayant une bonne cote en matière de santé, de sécurité et d’appui communautaire. Au cours des quatre prochaines années, un montant global de 100 millions

de dollars sera investi en vue d’améliorer le milieu d’apprentissage dans nos écoles.

L’éducation de nos enfants doit demeurer notre priorité absolue. La gestion du milieu physique pour assurer la santé et la sécurité des élèves, des enseignants et de l’administration indique clairement que le gouvernement entend donner la priorité à l’éducation.

Afin de nous assurer que notre personnel enseignant et nos élèves travaillent et étudient dans des immeubles sécuritaires et sains, le programme de construction d’immobilisations exigera un investissement global de 34 millions de dollars. Tout en mettant l’accent sur les projets prioritaires, ce programme prévoit des travaux visant à contrer la détérioration en raison du

vieillissement, de retards dans l’entretien et de changements dans les codes du bâtiment. Plus

précisément, les travaux comprennent le remplacement de toits et de fenêtres, l’amélioration des systèmes de ventilation, la réparation de la maçonnerie et des murs, l’amélioration des salles de toilette, l’accessibilité aux élèves handicapés, les puits d’escalier, le remplacement de chaudières et l’aménagement sécuritaire de terrains pour les autobus et les véhicules à moteur.

De plus, un certain nombre de projets majeurs visent la rationalisation et la prestation de programmes en raison de la diminution des effectifs scolaires.

Le présent budget financera des projets majeurs de planification architecturale.

Par exemple, dans le district scolaire 11, l’école Marée Montante recevra 50 000 $ pour terminer la planification architecturale. Dans le district 8, quelque 200 000 $ seront investis dans la planification architecturale à l’école Lakewood Heights. Également, dans le district scolaire 18, l’école Park Street recevra 200 000 $ et l’école Barkers Point recevra 100 000 $

pour la planification architecturale. Les projets identifiés pour des projets de planification

architecturale et de construction dans les districts 1 et 11 comprennent l’école Père-Edgar-T.-LeBlanc, de Barachois, qui recevra 150 000 $ pour terminer un projet de construction, et l’école Blanche-Bourgeois, de Cocagne, qui recevra 1 million de dollars pour la phase 1 de la construction d’un ajout.

Dans les district 2 et 4, les écoles où seront effectués des projets de construction sont l’école MacNaughton Science and Technology Centre, de Moncton, 1,3 million pour l’amélioration des installations, et l’école élémentaire de Sussex recevra 1,6 million pour un ajout.

Notre gouvernement dépensera, durant la présente année financière, 400 000 $ pour l’ajout d’une salle de classe et des rénovations à l’école Champlain Heights pour accueillir les élèves de l’école East Saint John, dans le district 8.

De plus, dans les districts 7 et 9, un montant de 1,1 million de dollars sera consacré à la phase 1 d’un projet de construction à l’école L’Envolée, de Shippagan, et 600 000 $ permettront d’effectuer des travaux de rénovation et l’ajout d’une salle multifonctionnelle à l’école Le Tournesol, de Petit Rocher.

Dans les districts 10, 12 et 13, un montant de 2,1 million de dollars seront investis pour terminer les travaux à l’école communautaire de Grand Manan, et 500 000 $ seront investis dans la phase 1 d’un projet de construction à l’école secondaire de Canterbury.

Dans les districts 17 et 18, un montant de 1,1 million de dollars iront à la phase 1 d’un projet de construction à l’école Nackawic Valley. Ce projet donne suite à l’appui de la collectivité à la fermeture de l’école de Taymouth.

On entreprendra également la planification d’un plan directeur qui tiendra compte des exigences en matière d’immobilisations au Moncton High School et à l’école secondaire Harrison Trimble, de Moncton.

Ces investissements sont prioritaires et influeront sur la santé et la sécurité de nos écoles. Ce programme de construction comprend aussi un investissement de 1 million de dollars pour de l’équipement et des fournitures.

Grâce à ces dépenses, notre gouvernement vise à améliorer nos écoles pour les enseignants et les enseignantes, les élèves et les administrateurs scolaires du Nouveau-Brunswick.

J’aimerais pouvoir construire des gymnases, ajouter des salles de classe ou entreprendre des projets importants qu’un certain nombre de collectivités demandent. Toutefois, nous reconnaissons tous que gouverner demande de faire des choix difficiles. Pour le moment, je veux insister sur le fait que notre priorité absolue en éducation publique est la santé et la sécurité des élèves. Voilà pourquoi nous investirons 100 millions de dollars pour que nos écoles soient sécuritaires et saines. Cette initiative est et devrait être notre première priorité.

Notre gouvernement veille à ce que des fonds soient affectés au secteur où les besoins sont les plus urgents. Nos récents investissements dans l’éducation, y compris le fonds complémentaire de 1 million de dollars pour les fournitures scolaires, 1,7 million de dollars pour recruter 100 aides-enseignants et 300 000 $ pour le programme Initiative santé mis à l’essai durant l’année scolaire en cours, seront très avantageux pour les élèves, les parents, le personnel enseignant et la collectivité du Nouveau-Brunswick.

J’ai le plaisir de signaler que d’importantes initiatives se poursuivront durant l’année scolaire 2000-2001. Ensemble, nous verrons améliorer le milieu de travail des enseignants et enseignantes. Ainsi, une initiative qui a reçu l’appui de notre gouvernement alors qu’il était à l’opposition se poursuivra. L’intégration finale des enseignants de la maternelle pour qu’ils soient rémunérés au même titre que les enseignants réguliers entraînera un engagement de 1,3 million de dollars de notre gouvernement.

De plus, nous respectons l’engagement de réduire le nombre d’élèves par classe au cours des premières années d’école. En septembre 2000, le nombre maximum d’élèves dans une classe de 2e année passera de 28 à 25. Nous investirons ainsi 1,9 million de dollars pour réduire le nombre d’élèves par classe au cours des premières années d’école. Nous ajouterons ainsi 40

ETP en enseignement durant l’année scolaire 2000-2001.

Avec la réduction des effectifs par attrition et le départ à la retraite, il y aura en tout 525 nouveaux enseignants dans le système au Nouveau-Brunswick lors de la prochaine année scolaire. Nous avons également promis à la population du Nouveau-Brunswick de mettre en œuvre la phase 2 de l’augmentation salariale du personnel enseignant suppléant le 1er avril 2000, qui vient juste de passer. Les suppléants et suppléantes titulaires d’un certificat provincial recevront maintenant 105 $ à compter du premier jour de suppléance. Cela signifie un engagement de 1,5 million de dollars de notre gouvernement.

Afin de traiter les questions du mieux-être et du développement des aptitudes à la vie quotidienne, notre gouvernement commencera à améliorer l’éducation physique et l’enseignement à la musique dans le système scolaire public. Nous comprenons la valeur d’une éducation complète et nous travaillons en vue d’un tel objectif.

I cannot emphasize enough the value that our educators bring to society. Educators are those on the front line in schools, colleges and universities. Equally as important are the volunteers in community access centres and libraries, and leaders and helpers in after-school programs and community organizations.

In our beautiful province, educators are highly motivated, well-educated, and committed professionals and volunteers who are dedicated to guiding our children and us to a better life.

Education and learning cannot take place without the human element. The support of our parents, teachers, volunteers, and administrators is essential to ensure meaningful opportunities for all New Brunswickers in the future.

We believe that this budget will go a long way in addressing what our government has always wanted and should be at the top of its list of priorities—a quality education system.

Thank you.

**M Mersereau** : Premièrement, je dois dire… Excusez-moi.

**Hon. E. Robichaud**: I forgot an important paragraph. In District 3, some $1.2 million has been identified to complete architectural planning and begin a renovation and additions project at Grande-Rivière School. This is in response to the community’s support for closure of Fernande Bédard School. I am sure this is good news for the people of St. Leonard and for my good friend, the Minister of Family and Community Services.

**VERSION TRADUITE DU DISCOURS**

**Department of Education**

**Hon. E. Robichaud**: Thank you.

(Interjections.)

**Hon. E. Robichaud**: I know, I know, Bernard. It warms my heart to get such a welcome from members opposite and members on this side of the House.

I rise in the House today to present the operating estimates for the Department of Education for the 2000-01 fiscal year.

First of all, I want to thank the Premier and my colleagues for their support in making the Department of Education a priority for the government of New Brunswick.

This budget sends a clear and unequivocal signal that education is an investment in the future and that this government will honour this commitment.

At the dawn of the new millennium, the time has come for a fresh start. We are moving forward by taking action to ensure that our students are well prepared to face a constantly changing world where knowledge about technology, science and life skills is essential.

Our goal is to give all children and young people in New Brunswick as many opportunities as possible for an enriching education. The future of our province is in the hands of our young people. We must ensure that they are well prepared.

Today, the challenges are enormous. Our government has made a commitment to manage New Brunswick with fiscal responsibility. It is vital that we manage our resources better. To do this, we must set priorities and see them through. In the process, we must manage smarter. This means that, as parents, teachers, and members of the community, we face clear choices.

New Brunswickers, like people everywhere, face tough decisions every day. What our community will be like and how our children will live in the future depend on the decisions we make today. We all want a better future. To achieve this, we must establish priorities, make clear and wise choices, and manage smarter.

This budget will put more emphasis on public priorities that New Brunswickers have identified. These include healthy schools, a decentralized governance structure, improved literacy levels for all ages, improved accessibility to postsecondary education, and the provision of lifelong learning opportunities.

I would like to take a moment or two to talk about school closures.

The first principle is that we will respect the recommendations and the process that has already been put in place. In light of this, I approve the recommendations that the Anglophone and Francophone provincial boards of education have made to us.

Our government will implement the process recommended by the provincial boards of education regarding school closures. Therefore, three schools that were slated for closure will remain open: Alma Consolidated School, Pennfield Elementary School, and Belledune School.

In accordance with the proposals of the Francophone provincial board of education, the following schools will close their doors: Maillet Elementary School and Fernande Bédard School in School District 3, and Univers Jeunesse School in School District 9.

In the Anglophone school districts, the provincial board of education recommended the closure of four schools: Latimore Lake School, Lakewood School, and East Saint John School in School District 8, and Taymouth School in School District 18.

These schools will be closed in accordance with recommendations from the provincial boards of education and the communities concerned. In order to allow for renovations to be completed in the schools that will accommodate extra students, these closures will be phased in. A successful transition means that students will not move until all construction and renovation is complete.

Through prudent management decisions, our government is committed to providing the best education services we can.

Decisions about school closures are not easy. It is important to remember that buildings are not as important as what goes on in them. Our government is confident that, by working together as a community and as a province, education facilities will be wisely managed in the best interests of all.

I would also like to take this opportunity to thank the members of the Select Committee on Education for their devotion to defining a new governance process. I also want to thank our partners in education who submitted briefs or made presentations before the committee. This is a good example of the commitment of New Brunswickers to improving our education system.

Our government is convinced that we need greater parent, teacher, and community involvement in education decision making. By restoring a cooperative and community approach to education governance, we will establish a governance structure that is responsive to local needs within the context of provincial standards.

The Select Committee on Education is helping to determine the best course of action. With almost 200 submissions and presentations from parents and community groups, the report of the Committee on Education, which is due at the end of the month, will reflect the wishes of New Brunswickers in education decision making.

With this public input, our goal is to create a responsive, functional, and accountable governance structure that will enhance learning, meet the needs of students and communities, fulfill provincial expectations, and honour our constitutional obligations.

Elections to the new councils will take place in May 2001, with the new structure in place for the new school year in September of that year. The framework to be designed will take into account the fiscal and demographic imperatives faced by a small province like New Brunswick.

En tant qu’ancien éducateur, je ne saurais trop insister sur l’importance de l’alphabétisation pour le mieux-être et la productivité de nos gens et de notre province.

L’alphabétisation est la clé qui peut ouvrir des portes de la nouvelle économie pour les gens du Nouveau-Brunswick. L’alphabétisation commence par les parents, qui sont les premiers enseignants de l’enfant, puis se poursuit dans le système d’instruction publique et après. De fait, selon des recherches, la lecture est l’une des compétences mentales les plus complexes et les plus essentielles acquises par l’être humain. La capacité de lire ne s’acquiert pas aussi naturellement que la capacité de parler ; elle nécessite une planification minutieuse et un enseignement. L’apprentissage de la lecture est compliqué davantage par le fait que la même combinaison de pédagogie et de matériel ne fonctionne pas pour tous les élèves. Notre gouvernement travaille à mettre en œuvre les moyens les plus efficaces pour faire face aux questions liées à l’alphabétisation. Notre gouvernement poursuivra le processus en vue de permettre à tous les élèves d’acquérir de vastes compétences en lecture. Tous les enfants ont besoin de compétences en lecture pour fonctionner de façon productive et pour participer pleinement dans notre société de plus en plus avancée, technologique et axée sur l’information.

Les parents peuvent aider en préparant leurs enfants au système scolaire. La lecture aux jeunes enfants est un des cadeaux les plus précieux qu’un parent ou un grand-parent peut offrir. Un enfant ayant eu de telles expériences est mieux préparé à l’école. Des études montrent que, lorsque les parents participent à l’éducation de leurs enfants, ceux-ci réussissent mieux à l’école. Les parents ont un rôle de premier plan pour favoriser l’apprentissage.

Notre gouvernement continuera aussi d’appuyer les programmes communautaires d’alphabétisation des adultes. Les bénévoles et les partenaires adultes contribuent d’une manière très importante à la promotion de l’alphabétisation par l’intermédiaire de nos bibliothèques provinciales. Nous nous engageons à fournir aux gens du Nouveau-Brunswick un système provincial de bibliothèques qui jouera un rôle essentiel lorsque nos collectivités abordent la nouvelle économie de l’apprentissage. Pour cette raison, le financement des bibliothèques publiques sera maintenu au niveau de 9 456 000 $. En renouvellement notre engagement à l’égard des bibliothèques, nous montrons notre conviction de leur importance dans le tissu social du Nouveau-Brunswick.

Je suis très heureux que le système des bibliothèques du Nouveau-Brunswick ait été ajouté à l’éducation. Les deux fonctionnent bien ensemble.

Au sujet de l’alphabétisation, je tiens aussi à parler de la question d’offrir à nos enfants la possibilité d’apprendre notre autre langue officielle. Nous continuerons d’appuyer l’enseignement du français dans le système scolaire public. En tant qu’investissement à long terme, une population bilingue est mieux préparée à faire partie d’une société qui est de plus en plus planétaire.

Toutefois, nous regardons d’un œil neuf de quelle manière exactement nos enfants apprennent le français. Nous sommes ouverts au changement, à la condition que soit maintenu un système d’éducation de qualité. J’aimerais à présent confirmer que les résultats de l’examen des programmes de français langue seconde sera achevé à la fin de juin. Notre gouvernement examine aussi la meilleure façon de fournir un apprentissage de qualité de l’anglais langue seconde dans le système francophone.

Le Nouveau-Brunswick est une province officiellement bilingue depuis 30 ans et offre, depuis de nombreuses années, une éducation en immersion française dans le système scolaire public. De fait, l’immersion française a commencé comme un projet pilote à Moncton pendant l’année scolaire 1969-1970. Notre gouvernement maintient son engagement envers la politique de bilinguisme.

Je désire profiter de l’occasion pour parler de l’éducation postsecondaire. Il est impératif que l’éducation postsecondaire soit plus accessible aux gens du Nouveau-Brunswick. Comme l’ont demandé les universités du Nouveau-Brunswick et l’a recommandé le rapport Collette, nous prévoyons pour les universités du Nouveau-Brunswick une augmentation de 2 % du financement pour les trois prochaines années.

Nous nous engageons également à établir une formule de financement pluriannuel, qui permettra aux universités de prévoir des plans à long terme et aidera à stabiliser les frais de scolarité pour les étudiants et étudiantes. La mesure aidera à réduire l’endettement des étudiants et étudiantes universitaires.

En outre, je suis fier d’annoncer que nous achetons 10 nouvelles places à l’école de médecine de la Memorial University pour des étudiantes et étudiants du Nouveau-Brunswick.

Je suis content que NB Branché ait été ajouté aux responsabilités du ministère de l’Éducation. Axés sur les collectivités rurales, les centres d’accès communautaire illustrent à quel point l’innovation peut satisfaire aux besoins changeants du 21e siècle. Fournir à des gens de tout âge du Nouveau-Brunswick, dans bon nombre de collectivités, un accès abordable à l’information grâce à la technologie permet de former des gens plus renseignés, éduqués et aptes à l’emploi.

Par l’intermédiaire des centres d’accès communautaire, NB Branché se concentre sur la tâche complexe qui consiste à collaborer directement avec les collectivités et les partenaires afin de maintenir 222 centres d’accès dans notre province. Il y a 130 centres anglophones et 99 centres francophones, dont 155 centres sont situés dans nos écoles publiques.

Grâce au précieux partenariat entre les gouvernements, les collectivités et le secteur privé, nous aidons nos jeunes et nos adultes à se servir des technologies de l’information actuelles afin de collaborer pour créer des perspectives en matière d’éducation et d’emploi.

De concert avec les efforts de TéléÉducation NB, le Nouveau-Brunswick peut continuer à promouvoir et à entretenir un réseau d’éducation à distance. TéléÉducation NB est un chef de file de la prestation des perspectives en matière d’éducation. Le campus virtuel électronique, TéléCampus, a rendu accessible l’apprentissage permanent à l’échelle mondiale.

Grâce à de telles initiatives visant la prestation des perspectives en matière d’éducation dans nos collectivités par l’entremise de la technologie de l’information, notre gouvernent veille à ce que l’alphabétisation soit un outil accessible aux gens du Nouveau-Brunswick.

This budget contains a total of $34 million in capital funding to improve New Brunswick schools, of which $25 million will be dedicated to ensuring that the school environment is safe for children, teachers, staff, and volunteers. This is the highest amount ever budgeted to make our schools safe and healthy.

Our government is committed to ensuring that our educators and students work and study in safe, healthy buildings. We are investing in our public school facilities.

Each district provides a yearly priority list that is reviewed in consultation with the department. The physical plant inspection of schools is focused on improving the indoor school environment. Effective management and planning of educational space requirements are taking place to address short- and long-term physical plant needs of every school building in New Brunswick.

The capital funding strategy will target upgrading and consolidating school facilities with a high rating in health, safety and community support. Over the next four years, a total of $100 million will be invested in improving the learning environment in our schools.

Our children’s education must remain our first priority. Managing the physical environment to ensure the health and safety of students, teachers, and administrators is a clear signal that this government puts education first.

To ensure that our teachers and students are working and studying in safe and healthy buildings, the capital construction program will need an overall investment of $34 million. While emphasizing priority projects, this program also provides for work to repair deterioration of buildings due to age, to maintenance that has been delayed, and to changes in building codes. More specifically, projects include replacing roofs and windows, upgrading ventilation systems, repairing masonry and walls, upgrading washrooms, improving accessibility for disabled students, stairwells, replacing boilers, and providing safe access for buses and motor vehicles.

Also, some major projects deal with rationalization and program delivery because of declining school enrollment.

This budget will fund major architectural planning projects.

As an example, in School District 11, the Marée Montante School will receive $50 000 to complete architectural planning. In District 8, some $8 200 000 will be invested in architectural planning at Lakewood Heights School. Also, in School District 18, Park Street

School will receive $20 000 and Barkers Point School will receive $100 000 for architectural planning.

Projects designated for architectural planning and construction in Districts 1 and 11 include Père-Edgar-T.-LeBlanc School, in Barachois, which will receive $150 000 to complete a construction project, and Blanche-Bourgeois School, in Cocagne, which will receive $1 million for Phase 1 of the construction of an addition.

In Districts 2 and 4, schools where construction projects will be undertaken include MacNaughton Science and Technology Centre, in Moncton, with $1.3 million for facility upgrading, and Sussex Elementary School, which will receive $1.6 million for an addition.

Our government will spend $400 000 over this fiscal year for the addition of a classroom and renovations to Champlain Heights School to accommodate students from East Saint John School in District 8.

Also, in Districts 7 and 9, an amount of $1.1 million will be allocated to Phase 1 of a construction project at L’Envolée School in Shippagan, and $600 000 will provide for renovations and the addition of a multipurpose room at Le Tournesol School in Petit

Rocher.

In Districts 10, 12, and 13, an amount of $2.1 million will be invested to complete work at the Grand Manan Community School, and $500 000 will be invested in Phase 1 of a construction project at Canterbury High School.

In Districts 17 and 18, an amount of $1.1 million will go into Phase 1 of a construction project at Nackawic Valley School. This project is being undertaken because of community support for the closing of the Taymouth School.

Also to be undertaken is the drawing-up of a master plan that will take into account the need for capital construction at Moncton High School and Harrison Trimble High School, in Moncton.

These investments are priorities and will have effects on the health and the safety of our schools. This construction program also includes an investment of $1 million for equipment and supplies.

With these expenditures, our government will improve our schools for New Brunswick teachers, students, and school administrators.

I would love to be able to build gyms, add classrooms, or take on major projects that a number of communities are requesting. However, we all recognize that governing is about tough choices. At this time, I want to emphasize that our number one priority in public education is health and safety for students. That is why we are investing $100 million to ensure that our schools are safe and healthy. This initiative is and should be our first priority.

Our government is ensuring that funds are directed to areas of greatest need. Our recent investments in education, including the $1-million top-up fund for school supplies, $1.7 million to hire 100 teaching assistants, and $300 000 for the Healthy Minds program now being piloted during this school year, will greatly benefit students, parents, teachers, and the community of New Brunswick.

I am happy to report that significant initiatives will continue during the 2000-01 school year. Together, we will see the working environment for teachers improve. So, one initiative that this government supported when its members were in the opposition will be implemented. The complete integration of kindergarten teachers, so that they are compensated just like regular teachers, will involve a commitment of $1.3 million from our government.

Also, we are honouring the commitment to reduce class size in the early years. In September 2000, the maximum class size in Grade 2 will be reduced from 28 to 25 students. We will invest $1.9 million in reducing class sizes in the early years. We will therefore add 40 FTEs in teachers during the 2000-01 school year.

With the reduction in staff because of attrition and retirement, there will be, all together, 525 new teachers in the New Brunswick system for the next school year. We have also promised New Brunswickers that we would implement Phase 2 of the wage increase for supply teachers, as of April 1, 2000, a date which has just gone by. All provincially certified supply teachers will now receive $105 from the first day of supply work. This represents a commitment of $1.5 million from our government.

To address issues of wellness and enhanced life skills, our government will begin the process of improving physical education and music education in the public school system. We understand the value of a well rounded education and are working toward this goal.

Je ne peux pas suffisamment souligner la valeur que notre personnel enseignant apporte à la société. Le personnel est sur la première ligne dans les écoles, les collèges et les universités. Également importants sont les bénévoles dans les centres d’accès communautaire et les bibliothèques, ainsi que les leaders, les assistantes et les assistants dans les programmes parascolaires et les organisations communautaires.

Dans notre magnifique province, les enseignantes et enseignants sont des professionnels et bénévoles très motivés, bien scolarisés et engagés qui sont dévoués à l’amélioration de la vie pour nos enfants et pour nous.

L’éducation et l’apprentissage ne peuvent pas se réaliser sans l’élément humain. L’appui de nos parents, de notre personnel enseignant, de nos bénévoles et de nos directions scolaires est essentiel pour assurer aux gens du Nouveau-Brunswick des perspectives significatives à l’avenir.

Nous croyons que le budget à l’étude contribuera de façon importante à ce que le gouvernement a toujours voulu et à ce qui est la première sur sa liste de priorités, soit un système d’éducation de qualité.

Merci.

**Mrs. Mersereau**: First of all, I must say . . . Excuse me.

**L’hon. E. Robichaud** : J’ai oublié un paragraphe important.

Dans le district 3, une somme de 1,2 million de dollars a été affectée à l’achèvement de la planification architecturale et à l’amorce d’un projet d’ajout à l’école Grande-Rivière. Le projet donne suite à l’appui de la collectivité à la fermeture de l’école Fernande Bédard. Je suis convaincu qu’il s’agit de bonnes nouvelles pour les gens de St. Leonard et pour mon bon ami, le ministre des Services familiaux et communautaires.